

**Ecole maternelle Les Petites Friches
18, rue du Docteur Grellière
78640 NEAUPHLE-LE-CHATEAU**

Procès-verbal de la réunion du Conseil d'école n°1

en date du 04/11/19

Education Nationale	Parents d'élèves	Commune
<p><u>Présents :</u> Directrice: Mme KHEN</p> <p><u>Enseignantes :</u> Mme Le Folgoc, Mme Perrin Mme Raguét, Mme Defay (RASED)</p> <p><u>Absents excusés :</u> Mme Allora IEN</p>	<p><u>Présents :</u> Mme De Bosschere Mme Dias, Mme Lagasse, Mme Legallo</p>	<p><u>Présents :</u> Mme Blanc, Directrice Générale des services Mme Venant, Adjointe au Maire M. SAÏSI, Directeur Accueil de Loisirs</p> <p><u>Absents excusés :</u> M. Joppin, Maire</p>

Désignation du secrétaire de séance : **Mme Perrin**

Début du conseil : 18h

1- Fonctionnement du Conseil d'école

❖ Composition et rôle du conseil d'école :

Le Conseil débute par un tour de table où chacun est invité à se présenter.

Le conseil d'école réunit les représentants de la communauté éducative :

Le directeur d'école (président), deux élus, les enseignants de l'école, un des maîtres du RASED, les représentants des parents d'élèves, le délégué départemental de l'éducation nationale, l'inspecteur de l'éducation nationale.

Le Conseil d'Ecole est une instance :

* non décisionnaire (sauf vote du règlement intérieur)

* d'échanges entre partenaires : parents, Education Nationale, mairie.

On y adopte le projet d'école, IL donne son avis et ses suggestions concernant les actions pédagogiques et éducatives, l'utilisation des moyens alloués à l'école, l'intégration des élèves handicapés, la restauration scolaire, l'hygiène scolaire, la protection et la sécurité des enfants, le respect et la mise en application des valeurs et des principes de la République. Il donne son accord pour l'organisation des activités complémentaires.

* dont le travail s'articule autour de l'enfant et de sa scolarité.

Il est constitué pour une année et se réunira 3 fois dans l'année. Les prochains auront lieu le vendredi 3 mars 2020 et le mardi 7 juin 2020 à 18h.

Mme KHEN souhaite également inscrire le travail mené en Conseil d'Ecole dans la dynamique qui anime l'équipe enseignante.

Cette année encore, les enseignantes travaillent, réfléchissent, se questionnent en Equipe. Nous nous mobilisons au quotidien pour la réussite des élèves et la prévention des difficultés.

❖ Résultats des élections :

Les élections se sont déroulées le 11 octobre 2019.

Une seule liste était présentée : liste FCPE comprenant 4 titulaires et 4 suppléants.

Taux de participation : 45.63 % (une progression de 8 % par rapport à l'an passé)

2-Vote du règlement intérieur

Le règlement intérieur a été modifié. Le nouveau règlement ainsi arrêté a été soumis à madame l'Inspectrice de l'éducation nationale.

Mme Khen lit le nouveau règlement dans son intégralité. Des échanges ont lieu sur les différents points.

Le règlement ainsi modifié est adopté à l'unanimité. (Voir nouveau règlement et charte de la laïcité en fin de compte-rendu)

3-Vie de l'école

❖ Effectif 2019/20 :

A la rentrée des classes, l'école comptait 113 élèves.

3 radiations courant septembre et octobre (déménagements)

Effectif actuel : 110 élèves

PS : 30 MS : 39 GS : 41

❖ Organisation pédagogique :

- PS-MS, Eve Khen et Virginie Estève (vendredi) : 28 élèves
- PS-MS, Delphine Perrin et Virginie Estève (jeudi) : 27 élèves
- MS-GS, Hélène Le Folgoc : 27 élèves
- MS-GS, Françoise Raguet : 28 élèves

- ATSEM : Céline Lambert (2 classes MS-GS), Anne Thévenin (classe PS-MS de Mme Perrin), Chantal Ravenet (classe PS-MS de Mme KHEN), Filipa Barbosa est toujours en congé maternité.

❖ Horaires de l'école :

Pas de changement depuis l'année dernière.

Lundi/mardi/jeudi/vendredi : 8h20/11h30 ; 13h20/16h30

L'accueil des élèves s'effectue le matin de 8h20 à 8h40 et l'après-midi de 13h20 à 13h40.

Mme De Bosschère pointe la difficulté pour les familles d'être présente aux mêmes horaires à 2 endroits différents (entrée de l'école primaire et de l'école maternelle) notamment lors des sorties (11h30 et 16h30).

Mme Khen comprend cette difficulté et rappelle que ce sont les horaires officiels de l'école. Nous faisons au mieux pour que les portes soient ouvertes à l'heure et libérer ainsi les familles rapidement pour qu'elles puissent se rendre à l'école Elémentaire.

Mme Lagasse signale que Mme Coscino-Mollard, Directrice de l'école Elémentaire accepte que les élèves restent dans l'enceinte de la cour pour attendre leurs parents.

Mme De Bosschère évoque la possibilité de décaler l'horaire d'ouverture de l'école de 10 min en maternelle pour régler ce problème. Mme Venant, Conseillère Municipal n'y est pas opposée. A discuter si la situation ne s'améliore pas d'ici la fin de l'année.

❖ **Modalités de communication avec les parents :**

La communication avec les parents peut se faire de plusieurs façons :

- Par le cahier de liaison
- Par téléphone en laissant un message
- Par mail (0780590t@ac-versailles.fr)
- En donnant l'information à l'ATSEM d'accueil
- En demandant à rencontrer l'enseignante à l'accueil du matin ou au moment de la sortie.
- En sollicitant un rendez-vous privé

Les enseignantes ont organisé au mois de septembre une réunion d'information concernant le déroulement de leur classe et les objectifs pédagogiques poursuivis au cours de l'année.

❖ **Projet d'école :**

Le projet d'école 2015/2020 a trois objectifs prioritaires : la socialisation et la construction des premiers savoirs et savoir-faire, le développement du langage oral, l'utilisation des outils numériques.

Objectif A	Actions envisagées <i>(Joindre les fiches actions correspondantes avec les outils)</i>	Evaluation	
		Indicateurs retenus	Résultats obtenus
2019-2020	<p>Elaborer un cadre de fonctionnement propice au travail et à la réussite de chacun.</p> <p>Se construire comme une personne singulière au sein d'un groupe.</p> <p>Construire les premiers savoirs et savoir-faire</p> <p><u>Fiche n°1 bis</u> : le chorale</p> <p><u>Fiche n°5 modifiée</u> : le yoga</p> <p><u>Fiche n°10</u> : Les règles de vie</p>	<p><u>La chorale</u> : elle est organisée tous les jeudis et réunit les élèves de PS, MS et GS.</p> <p>Outre sa dimension artistique, elle permet de développer la compréhension et la maîtrise de la langue, l'écoute mutuelle, le plaisir d'un travail collectif.</p> <p>Au vu des résultats obtenus en 2018-2019 poursuite de cette activité étendue au PS.</p> <p>Les élèves ont parfois du mal à intégrer les règles de vie notamment de la cour, principalement car il leur</p>	

	<p><u>Fiche n°12</u> : Echange GS-CP</p> <p><u>Fiche n°13</u> : La citoyenneté et le risque.</p>	<p>manque un référent clair.</p> <p>Les enfants sont angoissés par le passage au C.P.</p> <p>Il est nécessaire de les familiariser avec les nouveaux lieux et futures enseignantes afin qu'ils abordent sereinement l'année suivante.</p> <p>Nos élèves sont de jeunes citoyens en devenir.</p> <p>Ils n'ont pas encore conscience de leur futur rôle, cependant, ils se montrent investis et attentifs lors des différents exercices proposés à l'école : exercices incendies ou PPMS.</p>	
--	--	---	--

Objectif B	Actions envisagées (<i>Joindre les fiches actions correspondantes avec les outils</i>)	Evaluation	
		Indicateurs retenus	Résultats obtenus
2019-2020	<p>Le langage oral pour communiquer, comprendre, apprendre et réfléchir.</p> <p><u>Fiche n°6 modifiée</u> : les ateliers de philosophie</p> <p><u>Fiche n°7 modifiée</u> : Découvrir les textes du patrimoine</p>	<p>Au vu des résultats, poursuite de cette activité avec les MS et GS en décloisonnement.</p> <p>En 2018/19, les attitudes des élèves évoluent. Et ils ont fait preuve d'une grande curiosité et d'un grand investissement lors de la découverte des contes traditionnels.</p> <p>Nous souhaitons donc cette année étendre ces</p>	

	<p>Fiche n°11 : Le tri des déchets</p>	<p>découvertes à des textes concernant les autres pays du monde.</p> <p>La plupart des déchets dans les poubelles des classes sont constitués de papier. Les élèves n'ont pas encore forcément le réflexe de trier.</p> <p>Nous souhaitons créer et entretenir des gestes éco-citoyens dès le plus jeune âge.</p>	
--	--	---	--

Objectif C	Actions envisagées (Joindre les fiches actions correspondantes avec les outils)	Evaluation	
		Indicateurs retenus	Résultats obtenus
2019-2020	<p>Les outils numériques</p> <p>Fiche n°4 modifiée : Utilisation du TNI</p> <p>Fiche n°8 : Découverte et utilisation du traitement de texte d'un ordinateur.</p>	<p>Le matériel TNI est peu utilisé nous souhaitons de nouveau l'exploiter.</p> <p>Les résultats obtenus sont encourageants : les séances motivent les enfants. Ils savent mieux ordonner la suite d'actions qui permet d'écrire des mots, des phrases.</p>	

Evolution dans le cadre de la refondation de l'école ¹	Actions envisagées (Joindre les fiches actions correspondantes avec les outils)	Evaluation	
		Indicateurs retenus	Résultats obtenus
2019-2020	Relation parents/enseignantes :	Entretenir de bons rapports	

¹ Prise en compte des nouveaux rythmes scolaires, du PEDT, du conseil école-collège, de la scolarisation des moins de 3 ans, des parcours artistiques et culturels, des dispositifs « plus de maîtres que de classes », de la mise en place des REP+, de la réflexion sur l'évolution des programmes et des cycles ...

	<p><u>Fiche n° 14</u> : rencontre avec les parents</p> <p><u>Fiche n°15</u>: Accueil des futurs PS</p>	avec les familles et instaurer un climat de confiance.	
--	--	--	--

Cette année, nous reconduisons le projet sur le développement du langage et l'incitation à la lecture, notamment avec un projet de Découverte des Contes autour du Monde.

De plus nous mettons en avant les activités autour du Développement durable.

Un point particulier est fait sur comportement citoyen : Mise en place de règles communes avec le périscolaire + fiche sur le PPMS.

Enfin nous faisons réaffirmer l'importance des relations avec les familles, notamment lors des rencontres avec les familles qui auront lieu plusieurs fois dans l'année.

(Cf fiches Action 10 à 15)

5- Actions pédagogiques et éducatives

❖ Accompagnement des élèves à besoins particuliers

- **RASED** : Réseau d'Aide Spécialisé aux Elèves en Difficulté (Voir plaquette en fin de compte-rendu).

Mme Defay présente le dispositif.

C'est un dispositif ressource pour venir en aide aux enfants, aux familles et aux enseignants. Celui-ci est placé sous l'autorité de l'Inspectrice de l'Education Nationale qui répartit, en fonction des besoins, les moyens humains du RASED sur sa circonscription.

Il est composé de : Laurence Defay, psychologue scolaire / Patricia Mallard, enseignante spécialisée, aide à dominante rééducative et relationnelle / Stéphane Caradec, enseignant spécialisé, aide à dominante pédagogique.

Les interventions du RASED auprès des élèves se font dans l'école, soit individuellement, soit par petits groupes. L'accord des parents est toujours demandé.

A la rentrée des classes, les membres du RASED se déploient dans les écoles afin d'aider à l'accueil des élèves de petite section.

Au mois d'octobre, en réunion, les enseignantes ont signalé aux membres du RASED les difficultés de certains élèves.

En maternelle, l'aide du RASED se traduit essentiellement par des actions préventives.

Les familles peuvent à tout moment joindre le RASED.

- **APC** (activités pédagogiques complémentaires)

Depuis la rentrée scolaire 2008, les enfants n'ont plus classe le samedi matin. Les enfants effectuent donc 24 heures par semaine.

Les enseignants doivent effectuer 27 heures par semaine. Ils complètent donc les 3 heures manquantes par

des réunions et des activités devant élèves.

Ce temps de travail s'appelle les heures d'Activités Pédagogiques Complémentaires. Les activités proposées peuvent être consacrées à des temps de soutien pédagogique, ou à des activités culturelles liées au projet d'école.

Comme l'an dernier les APC seront assurées par les enseignantes les lundis/mardis/jeudis de 12h45 à 13h30.

Les parents des enfants concernés sont informés régulièrement par l'enseignante de l'évolution de leur enfant.

Cette année encore, conformément aux instructions ministérielles, une attention particulière sera portée à l'acquisition du langage et aux mathématiques.

Des temps d'APC seront dédiés à des ateliers philosophiques et de compréhension afin de développer le langage. Ces séances auront pour objectifs de développer le vocabulaire et la syntaxe mais également l'écoute, la communication verbale, la réflexion, l'argumentation.

D'autres heures seront dédiées aux jeux mathématiques afin de développer la connaissance des nombres et leur utilisation.

- **L'Equipe d'Animation**

Mr Saïsi est responsable du Centre de Loisirs maternel.

Ils accueillent les enfants de 7h30 jusqu'à 8h20 avec un animateur.

Les enfants sont repris en charge par les animateurs de 11h30 à 13h30. Ils accompagnent les enfants jusqu'au réfectoire et les accompagnent pour déjeuner. Les Atsems sont présentes lors de l'installation et du déplacement. Elles ont 30 minutes de pause.

Le soir, les enfants sont pris en charge à 16h20 par les animateurs, avant l'ouverture des portes afin que les enfants qui restent le soir ne croisent pas les parents qui viennent chercher les autres enfants.

Ils peuvent bien sûr être aussi accueillis le mercredi et lors des vacances scolaires sous réserve d'inscription préalable.

Au cours de ces temps d'accueil, les enfants participent à des projets organisés par les animateurs et ceci tout au long de l'année.

↳ Harmonisation de quelques projets avec l'école, notamment sur l'investissement dans le Développement Durable. (poubelles jaunes, crayons usagés, extinction des lumières...)

Mr Saïsi, Responsable du Centre d'accueil de Loisirs maternels présente les différents projets proposés aux enfants inscrits. Chaque animateur étant responsable d'un projet.

Projets des mercredis :

Projet recyclage artistique

Projet astronomie (expériences scientifiques...)

Projet: Un conte/un continent

Projet des soirs :

Projet danse

Préparation carnaval des écoles

Découverte des sports

Découverte des 5 sens

L'eau dans tous ses états (expériences scientifiques/fresques)

Je suis un artiste (Andy Wharol...) dans le but d'exposer au salon des arts

En cas de question sur le Centre, il faut appeler la Mairie.

- **Service social et de santé**

Mme KHEN termine la présentation de l'équipe éducative en nommant Mme Weller, médecin scolaire qui intervient sur plusieurs circonscriptions qui est assistée par Mme Martin Infirmière Scolaire.

Les MS seront convoqués pour une visite de dépistage par la PMI pour des bilans audio et ophtalmologiques.

A 6 ans, une visite médicale est organisée en fonction des besoins observés lors de la rencontre de MS avec la PMI.

Elle peut aussi avoir lieu sur demande de la Famille ou de l'enseignant.

❖ **Evaluation des acquis**

Le livret de suivi des apprentissages permet d'observer les progrès en pointant les acquis au rythme de l'évolution de chaque enfant.

Les livrets sont remis aux parents deux fois dans l'année pour les moyennes et grandes sections.

Un bilan de compétence sera transmis en fin d'année pour les petites sections.

Une synthèse des acquis scolaires à la fin de l'école maternelle sera jointe aux livrets des élèves de grande section au mois de juin.

Les cahiers ou classeurs de productions sont transmis aux familles avant chaque période de vacances.

❖ **Liaison GS/CP**

Comme chaque année, les enfants de GS et les élèves de CP vont correspondre régulièrement.

Les enseignantes vont très prochainement établir le calendrier des rencontres et des actions communes :

- Correspondance écrite
- Rencontres pour lire en décembre par les CE1 et par les CP plus tard dans l'année
- rencontre sportive en juin
- Goûter
- Visite de l'école élémentaire

6-Sécurité

❖ **PPMS** (Plan Particulier de Mise en Sécurité)

Le plan Particulier de Mise en Sûreté face aux risques majeurs est un document à rédiger en cas de risque majeur, de manière à faire face à une situation de crise liée à la survenue d'un accident majeur.

De manière à :

- assurer la sécurité des élèves et des personnels en attendant l'arrivée des secours extérieurs
- appliquer les directives des autorités
- préparer l'école à réagir correctement et à déterminer les missions de chacun

Les risques à Neauphle :

1) tempêtes – inondations (Seine au niveau départemental – mouvements de terrain)

2)risques technologiques : transport de matières dangereuses (routes, voie ferrée, canalisations gaz, hydrocarbures sous-sol)

Quand déclencher le PPMS ?

* Dès l'audition du signal d'alerte diffusé par les sirènes

* ou sur demande des autorités (mairie, police, sapeurs-pompiers) par :

– appel téléphonique

- message vocal diffusé par véhicule sono
- ou messenger

* ou si la directrice est témoin d'un événement pouvant avoir une incidence majeure pour l'école, ses élèves et ses personnels

Le confinement consiste à mettre les enfants à l'abri : dans la salle de motricité et le dortoir.

Un exercice avec confinement aura lieu prochainement afin de faire entrer le risque majeur dans la culture du citoyen. Les parents en seront informés le moment venu.

Un PPMS attentat-intrusion a été organisé le 1er octobre. L'exercice a duré 15 minutes.

Choix d'un scénario un peu différent cette année, avec une intrusion au moment de la récréation par le portail, Avenue de la République.

Tout s'est parfaitement déroulé, les adultes connaissant leur rôle et les élèves s'étant montrés calmes et attentifs aux instructions : se cacher et garder le silence. (cf Fiche action n° 13)

❖ Exercice d'évacuation en cas d'incendie

L'exercice d'évacuation n°1 a été effectué le 13 septembre sans difficulté particulière. L'alarme fonctionne correctement et les élèves évacuent rapidement en raison des nombreuses issues.

Les prochains exercices seront organisés dans le courant des mois de février et mai.

❖ DUERP (Document Unique d'Evaluation des Risques Professionnels)

Dans le but de prévenir les risques professionnels et d'améliorer les conditions de travail, conformément à la législation, les agents de l'éducation nationale ont désormais la possibilité de signaler une situation qu'ils considèrent comme anormale ou susceptible de porter atteinte soit à l'intégrité physique et la santé des personnes soit à la sécurité des biens.

Un registre destiné à l'évaluation et au signalement des risques est à la disposition du personnel de l'école. Il assure la traçabilité de la prise en compte du problème et s'inscrit dans un dispositif départemental et académique.

7-Coopérative scolaire : bilan 2019/2020

Situation au 04/11/2019	Budget prévisionnel 2019/20
Produits	Charges
Reliquat année 2018/19 4877.73 €	Sortie scolaire 2110.00 € (dont 1600€car)
Subvention municipale 2018/19 3580.00 €	Spectacles 1000.00 €
Dons des parents 1780.00 €	Goûter de Noël Achat jeux Noël 600.00 €
Charges	
Dépenses depuis le 01/09/2018 (Bac sieste/Abonnements) 200 €	Evènement de fin d'année 500.00 €

Régie d'avance classes semestre 1 650.00 €	Régie d'avance classes semestre 2 650.00 €
Assurance scolaire + affiliation OCCE 247.8 €	Achats Tablettes 800.00 €
Total disponible: 11335.53€	Total dépenses 5650.00€

8-Relations avec la mairie

Mme KHEN tient à remercier Mme Venant et Mme Blanc pour leur accueil chaleureux dans la ville de Neauphle le Château, ainsi que pour leurs disponibilités depuis la rentrée.

❖ Travaux effectués pendant les vacances d'été

- Installation d'un revêtement en mousse à côté du hall dans la cour de l'école
- Installation d'une clôture à côté du portail pour empêcher l'accès derrière la haie.

❖ Travaux à prévoir

De nombreuses demandes de travaux ont été effectuées depuis le mois d'Août. Ces derniers sont réalisés au fur et à mesure, les plus urgents ayant déjà été effectués.

↳ L'espace pelouse de la cour de récréation est très endommagé. Il serait nécessaire d'envisager un nouveau revêtement.

↳ Refaire de nouveau les tracés des circuits des vélos.

↳ Remplacement des portes de classe donnant dans la cour.

↳ Installation dans les classes d'un point d'accès mobile pour connexion Wifi, ce qui nous permettra d'utiliser des applications pour tablette.

❖ Achats investissement 2020 : 4500 €

- Demande d'investissement dans un chariot de 10 à 12 tablettes.
- Devis établi par Mr Demoiret, Responsable Informatique auprès de Mr Bedel (société Cap Antigone).

❖ Commission restauration

Elle aura lieu le 21 novembre 2019, les parents délégués seront conviés.

9- Manifestations- sorties

❖ Projets 2019/20

- **Fête de Noël** : Le Vendredi 13 décembre, les enfants vont se réunir dans la salle de jeux pour déguster un petit déjeuner (pain à tartiner soi-même, confiture, chocolat, jus de fruits...)
- Des danses et le passage du Père Noël auront lieu le vendredi 20 décembre.
- **Spectacle à l'école** à la MJP prévoir : Comédien Alix En 2020
Les enseignantes ont sollicité l'utilisation de la MJP afin que les enfants « se rendent au spectacle ». Le thème du spectacle est en lien avec le travail des classes sur les contes. Les élèves de CP et CE1 seront associés à cette sortie.

- **Sortie au Musée du Quai Branly le Jeudi 12/03/20 pour les MS/GS et Mardi 17/03/20 pour les PS/MS**
- **Animation kapla à organiser**
- **Initiation au tennis** (Tennis Club de Neauphle-le-Château) au mois de mai
- **Evènement de fin d'année** : Vendredi 12 juin 2020
Les enfants présenteront le travail de l'année sur le thème du «Voyage autour du monde» à travers le Monde.

Prochain Conseil d'école prévu le vendredi 6 mars 2020.

La séance est levée à 20h40.

Signature du président du conseil d'école

KHEN Eve

Signature du secrétaire de la séance

PERRIN Delphine